



Mil'Ecole

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Dimanche 26 janvier 2025

L'Assemblée Générale de l'association Mil'Ecole s'est déroulée de la façon suivante :

- Les rapports moraux et financiers ont été soumis aux votes de l'ensemble des adhérents par le biais d'un vote par correspondance organisé entre le 12 janvier et le 25 janvier 2025
- Le jour de l'Ag, il a été possible pour les personnes n'ayant pas participé aux votes de le faire à la suite de la présentation des rapports moraux et financiers de l'association
- L'Assemblée générale s'est, elle, tenue, le dimanche 26 janvier 2025 sous la présidence d'Edith PICHARD (Présidente de l'association) au café associatif « Le Nef des fous » à Falck.
- Présences lors de l'AG du 26 janvier : 14 personnes disposant chacune d'un pouvoir (au total donc 28 personnes présentes ou représentées)

Mmes Odile LACOMBE, Andrée GRAYO, Corinne KOENIG, Marinette LEROY, Edith PICHARD, et Corinne WETZSTEIN + pouvoirs de Alexandra ANTOINE, Marie Thérèse GAZUR, Béatrice HOREL, Danièle MAHIEU, Lisa SCHNEIDER et Bénédicte WALKER.

MM. Jean Claude AUER, Yves DUBUY, Guy GEORGES, Jean GRAYO, Vincent LEGATO, Serge RAMON, Eric ROGER, Pascal SALMON + pouvoirs de Jean ALBERGEL, Edouard BRAINE, Jacques FONTAINE, Laurent PETIT, Jean Yves GILARDI, Pierre ALLIOT, Jean Jacques BOUTTER, et Raymond BOCHER.

Nous disposions de 115 pouvoirs, mais comme la règle est 'un pouvoir par personne présente à l'AG, nous nous en sommes tenus à la règle.

- Ouverte à 14h30, l'AG a terminé ses travaux à 16h30

### Partie 1 – Ordre du jour, bilans, projets, votes et décisions

#### Quelques chiffres :

- Bilan des adhésions 2024 : 380 membres (381 fin 2022 et 399 fin 2023)
- Bilan de la page Facebook de l'association : plus de 1 800 personnes abonnées à la page
- Autour de 5 à 6 000 visites mensuelles sur le site Internet de Mil'Ecole, en particulier pour les pages de la partie « Burkina doc » très prisées par les Africains de la sous-région !

#### Point 1 : Rapport d'activités 2024 (Annexe 1)

- Le bilan d'activités 2024, accompagné d'un diaporama, a été envoyé pour consultation et débats à tous les membres et a été soumis à une procédure de vote par correspondance ; l'AG a pu vérifier, décompter et valider l'ensemble des votes sur ce rapport

**BILAN : 120 votants, approbation à l'unanimité rapport d'activités**

#### Point 2 : Rapport financier 2024 (Annexes 2 et 3)

- Le bilan financier (compte de résultats) a été envoyé pour consultation et débats à tous les membres, et a lui aussi été soumis à une procédure de vote par correspondance ; ce rapport avait été visé en amont

par Corinne KOENIG (délégué à la vérification des comptes), puis l'AG a pu vérifier, décompter et valider l'ensemble des votes sur ce rapport.

### **BILAN : 120 votants, approbation à l'unanimité du rapport financier**

#### **Point 3 : les cotisations annuelles**

- L'AG a validé leur maintien au niveau actuel : 20€ en individuel, 5€ pour les jeunes et personnes non imposables, 30 € pour un couple, 50 € pour les personnes morales souhaitant adhérer à Mil'Ecole.
- Il en va de même pour les parrainages de Solidaire Paas Yam et du centre d'accueil Svetlana : 120 € pour une année scolaire

#### **Point 4 : le Bureau de l'association**

- Le renouvellement du Bureau, conformément au statut se faisant tous les trois ans, et cette opération ayant été faite lors de l'AG 2024, le bureau dont la liste suit est donc reconduit pour sa sec onde année de mandat pour l'année 2025

Présidente : Mme Edith PICHARD  
Vice-Président : M. Serge RAMON  
Secrétaire : Mme Bénédicte WALKER, née JEANSON  
Trésorier : M. Eric ROGER  
Assesseur : Mme Sylvie LECHENE, née BECKER  
Assesseur : M. Dominique SIBILLE  
Assesseur : M. Pascal SALMON  
Assesseur : M. Guy GEORGES  
Assesseur : M. Jean Loup MAHIEU

#### **Point 5 : Le budget prévisionnel (Annexe 4)**

- Le **budget prévisionnel** a été soumis pour avis aux adhérents de l'association qui avaient la possibilité de poser des questions et il a fait l'objet d'une présentation lors de l'AG du 26 janvier.
- **Principaux points abordés :**
  - o Rappel du **principe dit des « dons fléchés »**, cad la possibilité pour chaque donateur de choisir le projet qu'il tient à soutenir, ou le type de projets qu'il tient à soutenir, chacun gardant la possibilité de ne pas flécher ses dons afin de les verser au fonds commun de l'association ;
  - o Le budget prévisionnel comporte **deux axes différents** :
    - Un premier axe porte sur des **projets villageois**
      - à Ouoro (Burkina Faso) de nombreux projets tournent désormais en autonomie totale, nous continuons à y financer les stages d'alphabétisation en langue nationale et à suivre de près l'évolution de l'entrepôt solidaire de warrantage ainsi qu'une relance sur les foyers améliorés villageois ; **projets rendus possibles par la présence de correspondants actifs et très impliqués** (Paul BAMOGO et Alphonse SAMA) qui ont finalisé la création sur place d'une association Mil'Ecole Burkina ;
      - à Sogoba (Mali) : avec l'appui de notre correspondant local, Olivier DEMBELE, il est envisagé de soutenir en petit matériel un jardin maraicher pour les groupements féminins du village et d'appui l'achat des grillages et mangeoires pour le transfert de volailles dans le cadre de l'opération élevage solidaire.
    - Le deuxième axe porte sur des **collaborations approfondies avec des partenaires locaux aux compétences reconnues** que nous aidons dans le développement de leurs projets :

- **Ferme pilote de Goéma** liée au Réseau Terre Verte Burkina (récupération de terres dégradées) : participation au budget de fonctionnement de la ferme-pilote;
  - L'Association **Béo-Neere Agroécologie** (ferme de production et de formation de Roumtenga) avec laquelle nous sommes engagés sur différents projets d'amélioration de leurs infrastructures (champ solaire et construction d'une cuisine réfectoire en coopération avec nos partenaires de Kel toulois);
  - **AO-BTP** ou Association des ouvriers du bâtiment et des travaux publics (formation d'apprentis) : équipement de la cuisine et construction d'un logement pour le gardien + montage d'un projet de hangar atelier avec la coopération luxembourgeoise ;
  - **Ecole Solidaire Paas Yam** : parrainages et dispositif santé;
  - **Jardin des femmes Bangr Nooma** à Nioko II : soutien au fonctionnement de l'association par le biais de notre participation à l'emploi d'un conseiller technique agricole, d'un gardien et de divers stages.
  - **Pensionnat des jeunes filles de Bokin (Thalita Koumi)** : participation à un programme de formation au tissage et à l'alphabétisation pour les pensionnaires et les personnes déplacées internes des environs du pensionnat
- Suite à la constitution autour de Jacques Fontaine d'un groupe de soutien de **l'école « La Lumière » à Ouagadougou**, qui a abouti à l'adhésion de 11 personnes à Mil'École et à des opérations de transferts de fonds vers l'ASEF (association support de l'école), cette opération sera reconduite pour les années à venir.

**Procès-verbal établi à l'issue l'AG**

**Le dimanche 26 janvier 2025**

La Présidente  
Edith PICHARD

La Secrétaire  
Bénédicte WALKER